

**Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal
Du mercredi 12 février 2020 à 18 heures 30**

Présents : Olivier FONS, Michel GONNET, Élodie LEFEBVRE, David LE GUEN, Alain AMIEUX, Nicole MATHONNET, Jérôme FOUVET

Pouvoir de Jean-Pierre JACQUIER à Olivier FONS

Excusé : Charley SCEMAMA,

Absent : Sylvain ARNAUD

Secrétaire de séance : Jérôme FOUVET

COMPTES ADMINISTRATIFS

camping municipal

Dépenses de fonctionnement :	35 463,98 €
Recettes de fonctionnement :	33 665,17 €
excédent de fonctionnement 2018	3 889,19 €
solde d'exécution	2 090,38 €
Restes à réaliser en dépenses :	253 936,40 €
Restes à réaliser en recettes :	156 659,91 €
Dépenses d'investissement :	15 947,80 €
Recettes d'investissement :	9 329,00 €
Excédent d'investissement reporté :	103 650,20 €
déficit des restes à réaliser	97 276,49 €
solde d'exécution :	- 245,09 €

eau

Dépenses de fonctionnement :	64 297,40 €
Recettes de fonctionnement :	50 670,78 €
excédent de fonctionnement 2018	16 159,99 €
solde d'exécution	2 533,37 €
Restes à réaliser en dépenses :	191 224,56 €
Restes à réaliser en recettes :	80 580,00 €
Dépenses d'investissement :	16 556,82 €
Recettes d'investissement :	38 647,68 €
Excédent d'investissement reporté :	90 691,61 €

solde d'exécution : 2 137,91 €

Micro centrale

Dépenses de fonctionnement : 48 477,74 €
Recettes de fonctionnement : 51 870,89 €
excédent de fonctionnement 2018 59 296,60 €
solde d'exécution 62 689,75 €

Dépenses d'investissement : 31 239,71 €
Recettes d'investissement : 18 026,15 €
Excédent d'investissement reporté : 31 056,83 €
solde d'exécution : 17 843,27 €

Zone artisanale

Recettes de fonctionnement : 53 301,00€
Déficit d'investissement reporté : 67 734,14 €

Commune

excédent de fonctionnement 2018 261 883,48 €
Recettes de fonctionnement : 547 633,05 €
Dépenses de fonctionnement : 542 449,59 €
solde d'exécution : excédent 267 066,94 €

Excédent d'investissement reporté : 236 226,26 €
Recettes d'investissement : 466 986,05 €
Dépenses d'investissement : 709 143,61 €
solde d'exécution : déficit -5 931,30 €

Restes à réaliser dépenses : 977 942,01 €
Restes à réaliser recettes : 885 260,01 €
besoin net section d'investissement : 98 613,30 €

Monsieur le Maire se retire et laisse la présidence à Michel GONNET pour procéder aux votes. Accord du conseil à l'unanimité pour tous les CA.

AFFECTATION DES RÉSULTATS

Camping

Le conseil municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2019, en adoptant le compte administratif du camping qui fait apparaître :

pour rappel : excédent reporté de la section d'investissement de l'année antérieure : 103 650,20 €

pour rappel : excédent reporté de la section de fonctionnement de l'année antérieure : 3 889,19 €

Un solde d'exécution (déficit-001) de la section d'investissement de : 6 618,80 €

Un solde d'exécution (déficit-002) de la section de fonctionnement de : 1 798,81 €

Par ailleurs la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

en dépenses pour un montant de 253 936,40 €

en recettes pour un montant de 156 659,91 €

affectation :

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 245,09 €

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 1 845,29 €

Eau

pour rappel : excédent reporté de la section d'investissement de l'année antérieure : 90 691,61 €

pour rappel : excédent reporté de la section de fonctionnement de l'année antérieure : 16 159,99 €

Un solde d'exécution (excédent-001) de la section d'investissement de : 22 090,86 €

Un résultat d'exécution (déficit-002) de la section de fonctionnement de : 13 626,62 €

Par ailleurs la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

en dépenses pour un montant de 191 224,56 €

en recettes pour un montant de 80 580,00 €

affectation :

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 2 533,37 €

Micro centrale

pour rappel : excédent reporté de la section d'investissement de l'année antérieure : 31 056,83 €

pour rappel : excédent reporté de la section de fonctionnement de l'année antérieure : 59 296,60 €

Un solde d'exécution (déficit-001) de la section d'investissement de : 13 213,56 €

Un résultat d'exécution (excédent-002) de la section de fonctionnement de : 3 393,15 €

affectation :

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 62 689,75 €

Commune

pour rappel : excédent reporté de la section d'investissement de l'année antérieure : 236 226,26 €

pour rappel : excédent reporté de la section de fonctionnement de l'année antérieure : 261 883,48 €

Un solde d'exécution (déficit-001) de la section d'investissement de : 242 157,56 €

Un solde d'exécution (excédent-002) de la section de fonctionnement de : 5 183,46 €

Par ailleurs la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

en dépenses pour un montant de 977 942,01 €

en recettes pour un montant de 885 260,01 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par le conseil municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 98 613,30 €

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 168 453,64 €

Accord du conseil à l'unanimité pour tous les budgets

Les BUDGETS PRIMITIFS sont votés à l'unanimité.

TAUX DES 3 TAXES

Le conseil municipal après en avoir délibéré donne son accord à l'unanimité pour que les taux d'imposition de la taxe d'habitation et de la taxe du foncier bâti et non bâti n'augmentent pas.

Ce qui donne une imposition des 3 taxes comme les années précédentes, à savoir

Taxe d'habitation : 9.02 % soit: 62 317 €

Taxe foncière (bâti) : 17.48 % soit : 96 801 €

Taxe foncière (non bâti) : 100 % soit : 3 251 €

CLOTURE DU BUDGET DE LA ZONE ARTISANALE

Le budget annexe de la Zone Artisanale a été ouvert par délibération n°62 en date du 14 octobre 2009 afin de créer des emplacements pour installer les entreprises.

Le dernier lot de terrain a été vendu en 2019, et ce budget n'a plus lieu d'exister.

Toutes les opérations comptables seront réalisées au cours de l'exercice budgétaire 2020. Les services fiscaux seront informés de la clôture de ce budget soumis au régime de la TVA.

Accord du conseil à l'unanimité:

DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'EXTENSION DES SANITAIRES DU CAMPING

Un Permis de construire a été déposé pour l'extension et la mise aux normes des sanitaires du camping Municipal.

L'estimation des travaux s'élève à 248 372,15 € avec les indemnités de l'architecte et la sécurité santé contrôle technique.

Monsieur le maire propose de demander les subventions correspondantes

- 30 % au Conseil Régional
- 30 % au Conseil Départemental
- 20% à l'Etat (DETR)

Accord du conseil

LANCEMENT DU MARCHE POUR L'EXTENSION DES SANITAIRES DU CAMPING

Il convient de lancer un appel d'offres pour réaliser les travaux d'extension et de mises aux normes handicapés des sanitaires du camping municipal.

Un marché à procédure adaptée sera lancé sur achatpublic.com.

Après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité

- accepte le lancement du marché dématérialisé à procédure adaptée pour les travaux d'extension et de mises aux normes handicapés des sanitaires du camping municipal.
- Donne l'autorisation à Monsieur le maire et à la commission d'appel d'offres d'ouvrir les plis et de comparer les offres avec le maître œuvre, CPL ARCHITECTES.
- Donne l'autorisation à Mr Le Maire de signer tous les documents nécessaires.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 30

Le Maire _____ Le secrétaire,